*ET.71

LIBRARY

Date February 22nd, 1938

Class Mark *ET.71 Accession No. 26454

Digitized by the Internet Archive
in 2015

https://archive.org/details/b2136543x

N° 68.

ESSAI

SUR

LE CLIMAT ET LES MALADIES DES ANTILLES.

DISSERTATION

PRÉSENTÉE ET PUBLIQUEMENT SOUTENUE A LA FACULTÉ DE MEDECINE DE MONTPELLIER, LE 11 AOÛT 1826;

PAR

JEAN-ALEXANDRE CORNETTE DE ST.-CYR,

Né à ST.-PIERRE, île Martinique.

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE.

Medicinam quicumque vult rectè consequi, hæc faciat oportet.... Cùm ad urbem, sibi ignotam pervenerit, hunc ejus situm considerare oportet, quomodo et ad ventos et ad solis ortum jaceat, etc.

HIPP., De aëre, aquis et locis, cap. 1.

A MONTPELLIER,

Chez JEAN MARTEL AÎNÉ, Seul Imprimeur de la Faculté de Médecine, près l'Hôtel de la Préfecture, n° 62.

1826.

L.S.H.&T.M. LIBRARY

26454

A MON PÈRE ET A MA MÈRE,

A Madame Ve HOSSART, de Paris,

MA SECONDE MÈRE.

O vous de qui j'ai reçu et pour qui je chéris la vie, et vous, très-excellente Amie, qui n'avez cessé pendant de longues années de me donner les marques de la tendresse d'une mère, agréez ce faible témoignage de l'amour, du respect et de la reconnaissance sans bornes de votre fils.

A MES SŒURS ET BEAUX-FRÈRES.

Amitié tendre et inaltérable.

A MES ONCLES ET TANTES.

Sentimens de l'affection la plus sincère et de la plus vive gratitude.

J.-A. CORNETTE DE St-CYR.

AVANT-PROPOS.

Né à la Martinique, destiné à y exercer l'art de guérir ; je ne pouvais choisir pour ma Dissertation un sujet qui fût pour moi plus intéressant que celui que je traite ici. J'étudiais la médecine à Paris depuis plus de trois ans, lorsque, pour ma santé, je fis un voyage dans mon pays natal. Il y avait déjà fort long-temps que j'en étais absent, étant d'ailleurs très-jeune quand je le quittai. Tout fut, pour ainsi dire, nouveau pour moi. Le climat, sa manière d'agir sur tous les êtres, et dont je pouvais faire l'observation sur moi-même, les maladies qui me paraissaient bien différentes de celles de la France, tout attirait mon attention. Je m'appliquai donc à observer. Pendant un séjour de plus d'un an que j'ai fait dans cette île, ayant constamment habité à la campagne sur des Plantations, connues dans le pays sous le nom d'*habitations*, où, comme l'on sait, il y a beaucoup de Nègres, j'étais à même de voir presque tous les jours des malades, et d'observer bien des faits dont je rapporte quelques-uns dans ma Dissertation. Qu'on ne soit donc pas étonné si je parle comme ayant vu et observé par moi-même. Je me proposai, dès-lors, de m'occuper un jour du sujet que je me tiens fort

honoré de présenter aujourd'hui à la célèbre Faculté de Médecine de Montpellier.

Les matières qui font l'objet de cet Essai seront renfermées en trois sections divisées elles-mêmes en un certain nombre de paragraphes. Il sera question, dans la première, du climat des Antilles, et de son influence sur l'économie animale; nous parlerons, dans la seconde, des moyens généraux propres à diminuer l'influence des climats chauds, et à y prévenir les maladies; dans la troisième enfin, nous traiterons des maladies qu'on observe aux Antilles, des caractères qui leur sont particuliers, et des moyens curatifs appropriés à leur nature.

Puissent les recherches que j'ai faites en consultant les meilleurs auteurs qui ont traité des maladies de la zone torride, éclairer mes pas dans la vraie route que doit suivre le médecin dans ces contrées! Heureux, si je puis un jour être utile aux habitans de la Martinique, mes Compatriotes! Quelle plus douce récompense de mes peines et de mon travail! Que celui-ci leur soit du moins un témoignage constant du desir qui m'anime, et et des sentimens que je ne cesserai jamais d'éprouver pour eux.

ESSAI

SUR

LE CLIMAT ET LES MALADIES DES ANTILLES.

SECTION PREMIÈRE,

§. I.er

Situation des Antilles.

Entre les deux continens de l'Amérique se trouve un grand archipel auquel on donne le nom d'îles Antilles, et qu'on appelle improprement les Indes occidentales. Ces îles appartiennent à six puissances européennes. Les terres de ce grand et riche archipel, rangées pour la plupart sur une ligne demi-circulaire, s'étendent depuis l'entrée du golfe du Mexique, jusqu'à l'embouchure du fleuve Orénoque dans l'Amérique méridionale, depuis le 17e jusqu'au 21e degré de latitude nord. L'extrémité septentrionale de cet archipel se lie à la Floride par les îles Bahama, et la pointe occidentale de

Cuba correspond en quelque sorte à la partie la plus avancée de l'Yucatan.

On divise ces îles en grandes et petites Antilles. Les grandes sont au nombre de quatre. On en compte de petites vingt-huit ou trente, parmi lesquelles il s'en trouve cinq ou six de désertes et inhabitées.

§. II.

Climat des Antilles.

Le climat de toutes ces îles est à peu près le même, excepté ces différences accidentelles que les diverses situations et qualités des terres produisent elles-mêmes.

Une température fort élevée et presque habituelle, et pendant environ les deux tiers de l'année une humidité excessive, forment les caractères principaux de ce climat.

Dans les îles situées sous la zone torride, entre le tropique du cancer et l'équateur, dans la longue durée d'une température qui n'éprouve aucun de ces changemens marqués qui affectent les autres divisions du globe, on s'est borné à saisir les deux qualités de l'air les plus remarquables, sa sécheresse et son humidité, qui font seules la différence des saisons. On y distingue donc seulement un été, ou un temps pendant lequel le ciel est calme et serein, l'air sec, ou pour mieux dire, moins humide ; et un hiver, connu dans les îles sous le nom d'*hivernage*, temps de pluies abondantes, d'orages et de tempêtes. C'est dans cette saison sur-tout qu'on ne voit que trop souvent sévir ces terribles *ouragans*, fléau dévastateur de nos colonies.

L'intempérie de l'air ne causant dans les Antilles aucun trouble manifeste dans l'ordre des saisons, et la chaleur n'y étant jamais interrompue, la végétation n'y éprouve non plus aucune interruption. On y observe seulement que plus le soleil s'éloigne de la ligne pour se diriger vers le tropique du capricorne, plus il amène une température sèche et brûlante qui dépouille de leur verdure les

arbres à feuilles tendres, dessèche les herbes, flétrit les fleurs et leur fait baisser la tête. Si la plupart des arbres n'avaient les feuilles d'une nature forte et capable de résister aux injures du temps, le pays deviendrait aussi triste que les régions qui ressentent le froid au cœur de l'hiver. Tout languit alors. On passe à cette époque quatre et quelquefois cinq mois sans avoir de pluies. Ce temps de sécheresse constitue l'été. Mais la face de la terre se renouvelle et s'embellit peu après que le soleil a repasssé l'équateur, et qu'il commence à s'approcher du tropique du cancer. Dans ce dernier passage, d'abondantes vapeurs s'élèvent du sein de la mer et de tous les lieux marécageux, se condensent, retombent sur la terre, l'humectent, et redonnent la vie à tous les êtres qui languissaient. Les pluies qui commencent alors, et durent huit, dix et douze jours sans cesser, continuent jusqu'à la fin d'octobre : c'est là l'*hivernage* proprement dit.

Dans la première saison, c'est-à-dire depuis le mois de novembre jusqu'au mois d'avril, l'air n'a presque point de nuages, et l'on y voit fort peu de vapeurs et d'exhalaisons. Il demeure si pur et si serein, qu'on peut non-seulement fixer tour-à-tour le lever et le coucher du soleil, mais encore observer en même jour le déclin et le croissant de la lune. Si les jours sont chauds et secs, les nuits sont d'une fraîcheur proportionnée. Une rosée abondante et salutaire tombe pendant la nuit, et parvient vers le milieu de son cours à éteindre la brûlante chaleur de la journée. Enfin, si les jours sont d'une grande pureté dans cette saison, les nuits ne sont pas moins claires et moins sereines.

« Le ciel des Antilles, dit M. Cassan (1), doit être regardé « comme le plus beau de l'Univers : on ne saurait mieux le com- « parer qu'à celui des provinces méridionales de la France dans « les plus beaux jours de l'été. On dit ordinairement en Europe

---

(1) Quatrième Mém. Observat. météorol. faites sous la zone torride, t. V des Mémoires de la Soc. méd. d'Émul., p. 166.

« qu'un beau jour est une fête que le ciel donne à la terre ; dans « les Antilles cette fête est continuelle ; quoiqu'il y tombe beau- « coup de pluie, et qu'on y trouve presque continuellement quel- « ques petits nuages, il ne se passe pas un seul jour de l'année « où l'on ne jouisse du soleil pendant plusieurs heures, parce que « l'horizon n'y est jamais couvert en entier ; les nuages sont tou- « jours isolés ; ils n'occupent qu'un petit point dans le ciel, et « toujours du côté de l'est. »

§. III.

Dans les Indes occidentales les pluies ne sont pas comme en Europe, douces, graduées et continues : ce sont de violentes ondées que les habitans de nos colonies nomment *Avalasses*, qui tombent avec fracas et une impétuosité prodigieuse sur le lieu qu'elles dominent. Les rivières s'enflent en un moment, et deviennent des torrens ; tout le pays plat est submergé. De là vient que les rivières qui prennent leurs sources entre les tropiques grossissent et débordent dans certaines saisons.

J'ai fait la remarque à la Martinique (et on l'a observé de même dans les îles voisines), qu'il est rare qu'il pleuve en même temps sur une grande partie de l'île ; la seule épaisseur d'un *morne* (1), ou d'une montagne, cause des différences totales.

§. IV.

Les nuages sont ordinairement peu élevés sous la zone torride ; ils rasent quelquefois la surface de la mer, et celle de la terre : c'est ce qui est cause de la grande humidité des pays chauds, parce que ces nuages, apportés sans cesse par les vents d'est, y sont facilement retenus par les arbres à haute futaie, et par les

---

(1) On appelle Mornes dans les îles, toutes les élévations auxquelles on donne le nom de collines en Europe.

montagnes dont la plupart des îles sont couronnées. Aussi les hauteurs de ces îles sont-elles toujours humides, et par cette raison affectées à la culture du café qui se plaît dans l'humidité.

§. V.

Les vents alizés soufflent assez constamment dans les Antilles : c'est un vent du nord-est qui décline de plus en plus vers l'est, et arrive quelquefois au sud-est. Il se lève ordinairement tous les matins vers les huit heures et demie, comme une brise douce et légère ; augmente à mesure que le soleil monte sur l'horizon ; diminue enfin, et tombe presque avec lui. La nuit un vent opposé lui succède : c'est la brise du large qui rafraîchit alors l'atmosphère.

Mais ce n'est jamais impunément pour les Antilles, comme l'observe M. Pugnet (1), que les vents abandonnent la région qui leur est affectée. Quand ils se portent trop vers le sud, il pleut, et les pluies qui décident ce vent passager sont extrêmement abondantes. Le même vent, d'après la remarque de M. Moreau de Jonnès (2), pousse vers les Antilles, pendant la saison de l'*hivernage*, les exhalaisons marécageuses d'un espace de plus de deux cents lieues de terre, noyées par le débordement périodique de la rivière de l'Orénoque. Quand les vents tournent subitement à l'ouest, la pluie est accompagnée d'éclairs et de tonnerres, la teinte du ciel devient lugubre, la mer furieuse, et la terre s'ébranle jusque dans ses fondemens. Le passage brusque des vents constans à cette espèce de vents variables, amène donc pour l'ordinaire des ouragans terribles, et avec eux les phénomènes les plus désastreux.

Il est à remarquer que c'est sur-tout dans l'*hivernage* que les vents sont ainsi variables. Les pluies excessives, les *raz-de-marée*

---

(1) Mém. sur les fièv. de mauvais caractère du Levant et des Antilles, avec un Essai sur la Topographie de Ste-Lucie, p. 302.

(2) Essai sur l'hyg. milit. des Antilles, t. VIII, 1re part. des Mém. de la Soc. méd. d'Émul.

et les ouragans n'appartiennent qu'à cette saison, et même plus particulièrement au milieu de son cours. Mais les tremblemens de terre, ceux qui ne dépendent ni des ouragans, ni des *raz-de-marée*, se font sentir à toute époque. Pendant l'hivernage de l'année 1824, que je passai à la Martinique, je sentis trois ou quatre fois des secousses assez fortes de tremblement de terre par un temps calme et serein.

§. VI.

Un phénomène bien digne de remarque, qu'on observe sous la zone torride, c'est la stagnation du baromètre et ses variations infiniment petites, eu égard à ce qu'elles sont sous les zones tempérées. « Quels que soient les vents et l'état de l'atmosphère, dit « M. Pugnet (1), le baromètre ne paraît éprouver aucune variation : « on voit le mercure se soutenir au 27e pouce et demi de hauteur, « dans les temps les plus secs et les plus calmes, comme dans les « temps les plus humides et les plus orageux ; ou, s'il varie, c'est « très-lentement, et d'une ligne et demie ou deux lignes au plus : « ses variations m'ont paru s'effectuer le plus ordinairement avec « les révolutions qui placent la lune en conjonction ou en opposition « avec le soleil. »

Lind (2), en parlant du Sénégal, s'exprime ainsi : « Ce qui n'est « pas moins digne de remarque, c'est que les changemens de temps « les plus considérables n'ont point d'effet sur le baromètre, ou du « moins très-peu. Ce qui en Europe fait remonter la colonne mer- « curielle de près de trois pouces, ne fait presque rien sous la « zone torride. Le plus violent ouragan ou la plus forte pluie ne « le dérangent point pour ainsi dire. Il est rare que le mercure « remonte à plus de quatre à cinq lignes. »

Le docteur Cassan, qui a pratiqué la médecine à Ste.-Lucie,

---

(1) *Op. cit.*, *p.* 301.

(2) Essai sur les mal. des Europ. dans les pays chauds ; trad. de Thion de la Chaume, t. I, p. 58.

et y a fait des observations météorologiques, a signalé le même phénomène. Il dit (1) que les changemens de temps les plus marqués sont à peine sensibles sur le baromètre, et qu'il n'est pas rare de voir le mercure monter dans les temps de pluie, et descendre dans des temps qui paraissent secs; ce qu'il attribue, dans le premier cas, à ce que l'atmosphère se décharge de l'humidité dont elle est continuellement imprégnée dans les pays chauds, et à ce qu'elle prend alors un peu d'élasticité; tandis que, dans le second, elle est imbibée de toute celle qui est naturelle à la zone torride. Il évalue à cinq ou six lignes l'abaissement du mercure au-dessous de son élévation ordinaire.

Cet état stationnaire du baromètre nous annonce bien que, sous la zone torride, l'air ne jouissant que de très-peu d'élasticité, son ressort est toujours à peu près le même, et que les êtres vivans n'y sont pas soumis, comme dans les climats tempérés, à ces passages successifs et souvent brusques d'un air sec et vif à un air pesant et mou. Cette considération, comme le remarque M. Cassan, est fort importante, sur-tout pour les individus attaqués de maladies de poitrine.

Un autre phénomène bien singulier que présente le baromètre sous la zone torride, c'est qu'il est loin de suivre à différentes hauteurs la même loi qu'en Europe, puisqu'il ne descend que d'une ligne par chaque 24 toises d'élévation, tandis qu'en Europe il descend avec une rapidité presque double. Le docteur Cassan (2), qui a observé ce phénomène à Ste.-Lucie, pense que cette différence est due à ce que l'air des bas-fonds dans les îles, étant extrêmement humide et chargé de vapeurs, possède très-peu d'élasticité, et qu'à mesure qu'on s'élève, ce fluide, devenant pur et vif, doit conserver sur le mercure une action proportionnellement plus grande qu'en Europe, où l'air des plaines est à peu près aussi pur et aussi élastique que celui des collines. L'abaissement successif du mercure, à

(1) *Op. cit.*, *p.* 159.
(2) *Op. cit.*, *p.* 160.

mesure qu'on s'élève sur les montagnes d'Europe, est exactement proportionné à la diminution successive de la pesanteur de l'air; tandis que, sous la zone torride, cette proportion est retardée par l'augmentation successive de l'élasticité de ce fluide à mesure qu'on s'élève.

§. VII.

M. Pugnet (1) dit n'avoir jamais vu à Ste.-Lucie le thermomètre de Réaumur, durant l'année entière, monter au-dessus du 26e degré, ni descendre au-dessous du 15e. En toute saison sa marche, ainsi que celle de la chaleur, est assez réglée. Celle-ci augmente presque insensiblement depuis sept ou huit heures du matin jusqu'à une heure après-midi; dès-lors elle commence à diminuer, elle perd toujours davantage à mesure que le soleil baisse, et s'éteint en quelque sorte durant la nuit. Cependant elle ne parcourt ainsi que quatre ou cinq degrés dans les 24 heures.

M. Cassan (2) a observé également à Ste.-Lucie, que l'heure moyenne de la plus grande chaleur à l'ombre pendant toute l'année est une heure et demie après-midi, et celle du plus grand froid cinq heures et demie du matin. Le degré moyen de chaleur sur une montagne où il faisait ses observations, lui a paru être de 24 degrés. Le même auteur a remarqué que la chaleur des rayons solaires augmente graduellement sous la zone torride depuis le lever du soleil jusqu'à huit heures et demie du matin; qu'elle demeure alors dans un état stationnaire, et même qu'elle diminue un peu jusque vers les dix heures; qu'alors elle recommence d'augmenter jusqu'à midi, pour diminuer encore jusque vers les deux heures où elle reprend de l'intensité jusque vers les trois heures, qui est à peu près l'instant le plus chaud de la journée au soleil. Cette marche lui a paru extremement subordonnée à celle du vent qui se lève ordinairement à huit heures et demie, mollit un peu vers les dix

(1) *Op. cit.*, *p.* 302.
(2) *Op. cit.*, *p.* 154.

heures, reprend de la force à midi, et commence à la perdre vers les deux heures.

Nous devons remarquer ici que ces observations, faites à Ste.-Lucie sur une montagne élevée de mille toises au-dessus du niveau de la mer, ne peuvent s'appliquer aux lieux bas des îles, qui ne sont pas rafraîchis également par les vents régnans. La température doit nécessairement y être plus élevée.

M. Moreau de Jonnès (1) estime à 24 degrés du thermomètre de Réaumur, la température moyenne du climat de la Martinique.

L'on juge d'avance de l'excitation qu'éprouve l'organe cutané par la durée et l'intensité d'une chaleur aussi considérable ; de l'influence qu'elle exerce sur l'économie animale ; ainsi que des caractères particuliers que cette haute température, jointe à l'humidité excessive dont l'air est sans cesse imprégné dans les îles, doit imprimer aux maladies.

§. VIII.

De l'humidité des Antilles.

Nous avons déjà dit que les vents d'est, en apportant sans cesse des mers qu'ils traversent avant d'arriver aux Antilles des nuages qui sont facilement retenus par les forêts et les hautes montagnes dont celles-ci sont couvertes, concouraient puissamment à la production de l'humidité dans ces îles. Mais une autre cause non moins active de ce phénomène, et qui agit sans relâche, est l'immense évaporation qui s'y fait. Entourées d'eau, leur atmosphère s'imprègne et se sature sans cesse des vapeurs qui s'élèvent continuellement du sein de la mer, des marais qu'on trouve dans chacune d'elles, et du grand nombre de rivières dont elles sont arrosées. Le docteur Cassan estime que cette évaporation est pendant toute l'année, un jour portant l'autre, de près de deux lignes par jour. Quelle humidité, en effet, ne doit point produire dans les îles une si grande

(1) Essai sur l'hyg. milit. des Antilles, etc.

quantité d'eau réduite en vapeurs ! Quelle influence ne doit point exercer cette humidité sur tous les êtres!

La grande quantité de forêts qui couvrent encore la plupart des Antilles, contribue beaucoup aussi à produire et à entretenir cet état humide de l'atmosphère, d'abord en interceptant les rayons solaires et les empêchant de dessécher le sol ; puis, en donnant naissance à une immense quantité de vapeurs que répandent dans l'air des arbres qui végètent avec une force et une activité étonnante.

Lorsque le ciel est serein, ces vapeurs ne sont point sensibles, parce qu'elles sont si bien dissoutes dans l'air que sa transparence n'en est nullement troublée ; mais les effets de l'humidité ne sont pas moins marqués sur les corps organisés et les êtres inorganiques, dans la saison des pluies principalement, qui, comme nous l'avons dit, dure plusieurs mois.

Le docteur Cassan nous apprend que les hygromètres ne marquent pas, d'une manière plus sensible que les baromètres, les changemens de temps. Il en avait un construit avec beaucoup de soin, et dont l'aiguille n'a jamais varié dans les changemens de temps les plus marqués.

La grande humidité de l'atmosphère, même dans les temps les plus sereins, empêche de faire aux îles les expériences électriques qui réussissent constamment en Europe : c'est ce que Thibault de Chanvalon (1) et M. Cassan disent avoir constaté.

§. IX.

Effets remarquables de l'humidité des îles sur les corps inanimés.

Durant la saison des pluies sur-tout, l'humidité du sol et de l'atmosphère est extrême et gagne par-tout. Les meubles perdent promptement leur lustre et leur poli ; les peaux préparées, les étoffes teintes et les feutres se couvrent de moisissure en très-peu de temps,

(1) Voyage à la Martinique, en 1751.

et se pourrissent même pour peu qu'on néglige de les visiter et de les exposer à l'air. Les métaux de toute espèce s'oxident du matin au soir : c'est ce que j'ai eu occasion d'observer moi-même à la Martinique. Bontius a fait la même remarque dans l'île de Java, et nous l'a transmise en ces termes : « *Quod chalybs ac ferrum, tùm* « *æs quoque, ac ex his confecta instrumenta, rubiginem citiùs* « *ac æruginem contrahant, etiùm siccissimâ anni tempestate.* » Les cadavres se putréfient beaucoup plus vite qu'en Europe ; les viandes de boucherie se conservent bien moins long-temps. Mais remarquons que ces effets de l'humidité sont plus ou moins sensibles, suivant que les îles, et même leurs différentes localités, sont plus ou moins humides, car toutes ne le sont pas au point dont nous parlons ici. Quelques-unes, comme la Martinique, le sont beaucoup moins que d'autres, encore couvertes de bois et de marécages.

C'est principalement dans cette saison de l'hivernage que fourmillent, aux Antilles et dans d'autres lieux de la zone torride, les reptiles et les insectes de toutes sortes. On en est fort incommodé alors dans la Guyane et dans d'autres contrées de l'Amérique méridionale, sur les côtes de la Guinée, etc. ; et aux îles, dans les lieux bas et marécageux. La multiplication des insectes est un signe certain et presque universel de la constitution putride de l'air. C'est ainsi, suivant la remarque de Pouppé-Desportes (1), que la plupart des maladies pestilentielles qui règnent durant les étés les plus chauds de l'Europe, sont de même annoncées par une multitude considérable de ces animaux.

Mais cette humidité qui se fait remarquer dans les Antilles par des effets si sensibles, est elle-même un bienfait de la divine Providence, dont nous ne saurions trop admirer la sagesse et la prévoyance. Elle concourt puissamment avec les vents d'est, à rafraîchir l'air, et à rendre ainsi supportables les chaleurs de la zone torride, qui eût été inhabitable si Dieu n'eût créé ces deux agens : c'est ainsi que dans la nature il a placé toujours le remède à côté du mal.

---

(1) Histoire des maladies de Saint-Domingue, tom. I, p. 17.

§. X.

Influence du climat des Antilles sur l'économie animale.

La chaleur humide qui agit incessamment sur l'habitant des Antilles, produit dans sa constitution physique des effets remarquables, dont le premier est le relâchement du système cutané, et conséquemment la diminution de sa tonicité. Comme l'a démontré le docteur Bouffey (1), tout le système organique perdant de son énergie quand il n'est pas soutenu par l'organe extérieur, toutes les fonctions doivent diminuer d'activité sous un ciel dont la température est si propre à produire l'atonie de la peau. Vient ensuite la grande déperdition qui se fait par les sueurs, et qui, par la diminution qu'elle amène dans le volume des humeurs, concourt à augmenter cette inertie des fonctions. De ces deux premiers effets de l'action continue du climat, résultent le relâchement et l'affaiblissement de tout le système de l'économie. Les forces épigastriques, faute d'une résistance suffisante de la part de l'organe extérieur, manquent d'énergie. La force contractile du système artériel étant diminuée, par suite les diverses fonctions de l'économie animale qui lui sont subordonnées, ne peuvent s'exécuter avec la même régularité. On observe, en effet, sous le ciel brûlant des Antilles, que l'appétit est languissant, la peau privée de ce vif coloris qui anime le teint des habitans des zones tempérées. Une sorte de flaccidité se fait remarquer dans les muscles, et les formes en sont mollement exprimées. Une paresse et une nonchalance dont on ne peut se défendre, sont les goûts dominans dans ces pays. Mais c'est sur-tout chez les Nègres, les Caraïbes et les autres peuples originaires de ces climats, qu'on remarque cette inertie et cette mollesse de tout le système. « Les « solides de ces peuples, dit M. Cassan (2), sont absolument sans « ressort, et privés de cette sensibilité physique qui caractérise

---

(1) Recherches sur l'influence de l'air, etc., p. 28 et 270, part. II.

(2) Premier Mémoire, ouvrage déjà cité, p. 31.

« l'Européen, et le rend actif et décidé dans ses mouvemens ; ils sont « extrêmement paresseux, et font consister leurs délices dans le « repos. Enfin leur circulation est très-lente, leur moral sur-tout « est en général très-paresseux, et ils opèrent tous leurs mouvemens « avec une telle lenteur, qu'on serait tenté de les ranger dans la « classe des animaux à sang froid, ou dans celle des personnes « dont le tempérament est connu sous le nom de froid et pituiteux. » J'ai moi-même observé à la Martinique, chez les Nègres, ce qu'en dit ici M. Cassan. Ces considérations sont sur-tout importantes pour le traitement des maladies auxquelles ils sont sujets. Celles-ci ont rarement un caractère aigu ; et on peut dire que ces gens, ainsi que la plupart des Créoles, sont, par l'effet du climat, dans les dispositions les plus favorables à l'emploi d'une médecine agissante, qui, comme on le verra plus tard, convient dans presque toutes leurs maladies.

Parmi les effets immédiats de la température dont nous traitons, il en est un d'autant plus digne de l'attention du médecin, qu'il devient lui-même la cause d'une foule d'affections graves qu'on observe dans les climats chauds : nous voulons parler de la lenteur de la circulation du sang veineux abdominal. Les causes du retard qu'éprouve le sang veineux dans le système vasculaire abdominal étant connues, « on conçoit, dit le docteur Bouffey (1), que « l'impression débilitante d'une atmosphère chaude et humide doit « ralentir le mouvement circulatoire, tant dans les veines mésen- « tériques, que dans les ramifications de la veine-porte, plus que « par-tout ailleurs, y déterminer une sorte de stagnation, et gêner « les fonctions organiques des viscères abdominaux. » Ne nous étonnons donc pas, après ce qui vient d'être dit, de voir les habitans des climats chauds si souvent attaqués d'obstructions au foie, à la rate, au pancréas, et d'autres affections des viscères du bas-ventre ; du caractère compliqué acritique, et du type nerval que revêtent leurs maladies ; enfin, de cette impuissance dans laquelle

(1) *Op. cit., pag.* 277, *pars II.*

la nature semble être aux îles, comme nous le dirons plus tard, pour la cure des maladies. Tous les auteurs qui y ont pratiqué la médecine, s'accordent à reconnaître l'insuffisance de ses efforts.

§. XI.

L'âge de la puberté commence ordinairement, dans les Antilles, à douze ou treize ans chez les filles, à quinze ou seize chez les garçons. Heureux quand ceux-ci ne se hâtent pas d'abuser des premiers sentimens de leur nouvelle existence ! « En forçant la nature, en se « pressant trop d'être hommes, dit M. Pugnet (1), ils en perdent « avant le temps la vigueur et les facultés. »

On remarque généralement dans les îles la prédominance du tempérament bilieux chez des individus dont la fibre est molle, relâchée, et qui joignent à cela une sensibilité morale excessive.

L'écoulement menstruel est peu abondant chez les femmes, de courte durée, et est fréquemment supprimé : c'est sans doute tant à cause de la vie trop sédentaire qu'elles mènent, que des pertes considérables qu'elles font par les sueurs. Elles sont assez fécondes, et on peut dire que la stérilité n'est presque point connue dans les Antilles. Thibault de Chanvalon (2) nous apprend qu'il est très-ordinaire de voir dix, douze et quinze enfans dans une maison ; et il ajoute : « Il est même étonnant que les femmes commencent à être « mères de si bonne heure, et qu'elles cessent de l'être quelquefois « plus tard qu'en France. » Il dit avoir connu un frère et une sœur d'une même mère, dont l'âge différait de près de trente ans.

J'ai moi-même vu, à la Martinique, de nombreux enfans dans les familles *blanches;* et j'ai en même temps fait la remarque que les Négresses et autres femmes de couleur, adonnées pour la plupart à un libertinage effréné, faisaient peu d'enfans, et même qu'on trouvait parmi elles des femmes stériles ; tandis que mariées, et

---

(1) *Op. cit.*, pag. 314.

(2) Voyage à la Martinique, pag. 68.

vivant en bonne union avec leurs époux, elles avaient ordinairement de nombreuses familles.

Les grossesses sont accompagnées de peu d'accidens dans les îles. Les femmes y prennent peu de précautions pour leur état, et les avortemens y sont assez rares. Le relâchement de la fibre, favorisant la souplesse de toutes les parties, rend les accouchemens extrêmement faciles. Mais c'est sur-tout chez les femmes dont nous venons de parler, qu'on est étonné de la promptitude et de la facilité avec lesquelles se fait l'accouchement : c'est un fait dont j'ai été plus d'une fois témoin à la Martinique. Une Négresse, par exemple, fait prévenir son maître qu'elle est dans les douleurs de l'enfantement; on se hâte d'aller à son secours ; mais on a souvent à peine le temps d'arriver auprès d'elle, que déjà l'enfant a vu le jour, et l'instant d'après la mère est entièrement délivrée. Pouppé-Desportes (1) nous assure que les accouchemens laborieux sont fort rares à St-Domingue. Bajon (2) nous dit la même chose de Cayenne.

Les suites de couches sont en général courtes et peu dangereuses, sur-tout si la mère nourrit son enfant, comme font presque toutes les femmes créoles. On voit cependant se déclarer quelquefois chez elles des pertes promptement mortelles, ainsi que j'en ai eu un exemple pendant que j'étais à la Martinique. Les évacuations qui suivent l'accouchement sont ordinairement peu abondantes et de courte durée.

C'est entre quarante et cinquante ans que la menstruation cesse chez les femmes. L'homme, parvenu à ce dernier âge, commence à sentir le poids des ans. Dans les îles, la vieillesse prématurée chez l'homme est souvent le fruit des excès nombreux auxquels il s'est livré.

§. XII.

Les exemples de longévité y sont rares. Bien des causes concourent à y abréger la durée de l'existence : les excès dont nous venons

(1) Hist. des maladies de Saint-Domingue, tom. II, p. 240.

(2) Mémoire sur les maladies de Cayenne.

de parler, sous un climat brûlant qui déjà par lui-même use les ressorts de la vie, les fatigues, les peines, les chagrins auxquels on est plus exposé en ces pays (1) qu'en tout autre (car, suivant la remarque de Pouppé-Desportes (2), le chagrin est une des causes qui contribue le plus généralement aux îles à détruire la santé), les maladies fréquentes qu'on y fait, et, sans aucun doute, les alimens de mauvaise qualité dont usent la plupart des Créoles. Ce n'est pas que leur pays ne leur en fournisse de bons et de sains; mais la langueur de l'appétit, ou plutôt une sorte de dépravation du goût, résultat de l'atonie de l'estomac, leur fait laisser les alimens les plus sains, pour donner la préférence aux salaisons de toute espèce, qu'ils assaisonnent de piment et autres stimulans semblables.

W. Hillary (3) qui a pratiqué la médeine à la Barbade, l'une des Antilles, dit que ceux qui dans cette île vivent avec tempérance, et font un usage raisonnable des six choses non naturelles, si d'ailleurs ils sont doués d'une assez bonne constitution, parviennent à un âge aussi avancé que les Européens. Il ajoute: « Il est mort ici dernièrement des personnes qui avaient près de cent ans; mais ceux qui « vivent d'une manière déréglée, et font abus du vin et autres liqueurs « spiritueuses, hâtent généralement leur fin, et y parviennent plus « rapidement que ceux qui en Europe mènent le même genre de vie. »

Thibault de Chanvalon (4) nous apprend encore que quand on a

---

(1) De tout temps les espérances déçues, et par suite le désespoir des Européens qui vont aux îles pour faire fortune; les inquiétudes et les craintes des spéculateurs; les vicissitudes auxquelles ils sont exposés; les soins et les peines que se donnent les habitans de la campagne pour faire prospérer leurs biens; les pertes énormes qu'ils font souvent; et maintenant l'état précaire des colonies, l'avenir effrayant qui les menace: voilà autant de sources fécondes en chagrins très-vifs, si propres à détruire la santé et à abréger la durée de l'existence dans les îles.

(2) *Op. cit.*, pag. 24.

(3) *Observat. on the changes of the air, etc., in the Island of Barbadoes. Introd., pag.* 2.

(4) *Op. cit.*, pag. 74.

pu triompher du climat dans les îles, et parvenir au-dessus de l'âge moyen, la vie est ordinairement longue. « On y meurt, pour ainsi « dire, ajoute-t-il, sans vieillir. La vieillesse n'est pas caduque, lan- « guissante et accompagnée des infirmités dont elle est assaillie en « Europe. » Il cite, d'après le père Dutertre, missionnaire, qui a fait une histoire des Antilles, plusieurs exemples de Caraïbes parvenus à une grande vieillesse.

§. XIII.

Ce que nous venons de dire du climat des Antilles, et de son influence sur le colon, nous donne par avance une idée de sa manière d'agir sur l'Européen nouvellement arrivé. L'homme, quoique jouissant du privilége de pouvoir habiter sous toutes les latitudes, a communément à souffrir du changement de température. L'Européen, transporté dans les îles, éprouve bientôt dans son être des changemens dont lui-même est frappé. Ecoutons un moment le docteur Cassan (1) qui nous rend compte de l'état dans lequel il se trouva à son arrivée à Ste.-Lucie : « Au lieu d'éprouver une chaleur « excessive, telle que je m'y attendais, et de trouver dans l'atmo- « sphère une élasticité telle qu'aurait dû l'occasioner une grande « sécheresse, je trouvai que la température était beaucoup plus « supportable que celle de l'été en France, et que l'air, privé de « ressort, me rendait lourd, paresseux, et ne me permettait « d'exécuter qu'avec peine les mouvemens ordinaires de la vie : je « ressentis une lenteur et une gêne que je n'avais jamais éprouvées « dans mes fonctions, sur-tout dans celle de l'estomac ; enfin, je « sentis que j'avais plutôt besoin de substances propres à me fortifier, « que de celles qui auraient pu me rafraîchir. »

La perte de l'appétit, la diminution progressive des forces, l'accablement et le relâchement de la fibre, sont donc les premiers effets que l'Européen nouvellement arrivé sous la zone torride observe

(1) Premier Mém., ouvr. déjà cité, pag. 26.

sur lui-même. Mais il ne tarde pas à perdre les brillantes couleurs qu'il avait apportées d'Europe ; il devient d'un blanc plus ou moins basané ; ses solides perdent de leur fermeté, deviennent mous et flasques ; les évacuations naturelles ne se font plus avec la même régularité, et toutes les sécrétions souffrent quelques dérangemens ; enfin, l'équilibre de la machine semble être rompu. L'abondance de la transpiration cutanée, l'humidité de l'air, la nature des alimens du pays, etc., sont autant de causes qui concourent puissamment à la production de ces phénomènes. Il est bon de remarquer, cependant, que tous ceux qui arrivent pour la première fois dans les pays chauds, ne sont pas également sensibles aux impressions du climat ; il en est même quelques-uns qui restent un temps considérable sans paraître en être affectés, qui conservent leurs forces et même leurs couleurs, comme j'ai eu occasion d'en voir à la Martinique. Mais on peut dire, en général, que les Européens nouvellement arrivés sous la zone torride sont dans une disposition prochaine à contracter une maladie, dont les désordres dans l'économie animale doivent tourner à l'avantage du malade, lorsqu'il a le bonheur d'échapper au danger. Ils ont donc un tribut à payer au climat, pour jouir ensuite du bienfait de l'acclimatement, et d'une santé pour le moins aussi forte qu'en Europe, lorsqu'ils font un usage modéré des choses nécessaires à la vie.

SECTION SECONDE.

§. I.er

Moyens généraux propres à diminuer l'influence des climats chauds, et à y prévenir les maladies.

La saison la plus favorable aux Européens pour arriver dans les Antilles, est le commencement de l'été, ou le temps des fraîcheurs, c'est-à-dire, les mois de novembre, décembre et janvier. Ils sont moins exposés alors, après un voyage de long cours, aux

effets fâcheux que produit en eux une température fort élevée et très-humide. Mais, en quelque temps qu'ils débarquent, ils doivent user de grands ménagemens pour éviter les maladies qui les menacent. Ainsi, ils auront le soin de ne point s'exposer à l'ardeur du soleil, de ne pas se laisser mouiller par la pluie ; ils habiteront autant que possible à la campagne, sur des lieux élevés et bien aérés ; changeront fréquemment de linge, et prendront avec succès des bains de rivière. L'usage d'un gilet de flanelle sur la peau me paraît très-propre dans les îles à prévenir, tant chez les Européens que chez les Créoles, beaucoup de maladies qui reconnaissent pour cause la suppression de la transpiration. J'ai fait d'ailleurs la remarque à la Martinique, que ceux qui en portaient jouissaient généralement d'une santé robuste et constante. Les nouveaux arrivés ne négligeront donc pas cette précaution. Ils se lèveront de bonne heure, se coucheront de même, la tête toujours couverte et jamais à l'air. Les promenades du matin et du soir à la fraîcheur leur seront utiles. Les veilles, les passions violentes ou tristes, et la trop grande application d'esprit, ne peuvent que leur être très-nuisibles dans les premiers temps. Mais c'est sur-tout leur régime qu'il importe de surveiller. Ils mangeront peu à la fois, choisiront leurs alimens de préférence parmi les végétaux auxquels ils mêleront, comme leur recommande Bajon (1), des plantes crucifères, et à leur défaut de la bonne moutarde, ou un peu de piment; ils boiront pendant le repas du bon vin coupé avec de l'eau, et s'abstiendront des liqueurs spiritueuses. Ils éviteront les fruits qui sont fort acides et corrosifs, comme l'ananas (2), le corossol (3), le karata (4), etc., et mangeront de préférence quelques oranges douces. Dans l'intervalle des repas, ils pourront faire usage d'une boisson délayante légèrement tonique. La plupart des Européens nouvelle-

(1) Mém. sur les mal. de Cayenne, tom I, p. 15.

(2) *Bromelia ananas.* L.

(3) *Anona muritica.*

(4) *Bromelia caratas.*

ment arrivés dans les climats chauds font abus de la limonade. Cette boison ne peut qu'augmenter l'atonie et le relâchement de l'estomac, et rendre les digestions encore plus difficiles. Elle ne peut convenir qu'aux personnes bilieuses et sanguines dont la fibre est sèche et rigide ; mais celles-ci n'en devront user qu'avec modération. Bajon (1) recommande aux nouveaux débarqués de prendre en place de la limonade du punch léger, liqueur agréable et saine qui donne du ton à l'estomac. Quant aux plaisirs de l'amour dont les Européens abusent tant dans les îles, ils contribuent peut-être le plus, comme le fait remarquer le médecin que nous venons de citer, à rendre très-actives les causes du climat, et à donner de l'énergie au germe des maladies du pays. Ils s'abstiendront donc du commerce des femmes. « Lorsqu'ils auront employé pendant quel-« que temps les précautions nécessaires, je leur conseille, dit « Bajon (2), de se faire saigner du bras une fois ou deux, et de « se purger au moins deux fois. » Poissonnier-Desperrières (3) recommande aussi à ceux qui arrivent à St.-Domingue de se faire saigner une fois, ou deux au plus, après quelques jours de repos.

Les capitaines des vaisseaux de guerre, ou de la marine marchande, auront grand soin de ne pas laisser passer la nuit à terre à leurs gens, pendant la saison de l'*hivernage* principalement. Cet abus a plus d'une fois, comme Lind (4) en rapporte des exemples, été la cause de la perte presque entière de nombreux équipages.

Les préceptes que nous donnons ici pour les individus en particulier, pourront être appliqués par les commandans et les médecins de troupes, au régime des hommes confiés à leurs soins. Une recommandation qu'on ne saurait trop leur faire, c'est de cantonner leurs soldats à leur arrivée aux Antilles, jusqu'à leur entier accli-

---

(1) Mém. sur les mal. de Cayenne, tom. I, p. 18.

(2) *Op. cit*, tom. I, pag. 20.

(3) Traité des fièvres de St-Domingue, p. 48.

(4) Essai sur les mal. des Européens dans les pays chauds.

matement, sur des *mornes* et autres lieux élevés, sur-tout pendant la saison des pluies. Le célèbre Lind (1), à l'appui de ce précepte, nous apprend les heureux résultats qu'en ont retirés pour leurs troupes les Anglais dans l'île d'Antigues, à Bencoolen et au Bengale dans les Indes orientales; enfin, les Hollandais à Batavia. Les uns et les autres ne conservent leurs garnisons dans ces contrées, qui sont pour les Européens de véritables tombeaux, que depuis qu'ils ont fait construire sur les montagnes des forts où ils les tiennent presque toute l'année.

S'il n'est pas possible d'éviter les maladies du pays par les précautions que nous venons de conseiller, du moins peut-on être moralement sûr, si l'on en est attaqué, que les suites n'en seront pas aussi dangereuses.

Toutes choses égales d'ailleurs, les femmes et les individus d'une constitution faible et délicate, courent moins de risques en arrivant dans les climats chauds, que les hommes forts et robustes. Quand ils contractent la maladie, les accidens chez eux sont toujours moins graves. La mollesse de la constitution de la femme, le genre de vie qu'elle mène, et sans doute l'évacuation périodique à laquelle elle est soumise, et qui la débarrasse d'un superflu d'humeurs, paraissent la mettre à l'abri, ou du moins diminuer chez elle l'activité des causes des maladies propres à la zone torride.

§. II.

Les colons ont aussi des règles hygiéniques à observer pour la conservation de leur santé. L'exercice dans les pays chauds est un des moyens les plus efficaces pour s'opposer aux influences du climat. Il agit en procurant une transpiration habituelle dont la rétention dans ces contrées cause des accidens graves, en donnant du ton aux solides, en activant la circulation, et en s'opposant à la tendance générale qu'ont tous les organes sous la zone torride, à l'inertie et

(1) *Op. cit.*

au repos. « Mes observations, dit M. Cassan (1), m'ont tellement « persuadé de ses bons effets, et de ceux de la gaîté, que j'aime- « rais mieux, faisant la médecine aux îles, y être privé de tous « les remèdes de la pharmacie que de ces deux moyens. » Il engage en conséquence les colons à conserver l'usage où ils sont de se réunir souvent dans des repas, et d'y goûter cette joie pure et vive qu'on ne se procure pas ailleurs.

Après l'exercice et la gaîté, il leur conseille comme le moyen le plus efficace qu'ils puissent employer pour conserver et rétablir leur santé, la boisson des eaux minérales prises à leur source, non pas tant pour ces eaux elles-mêmes, qu'à cause de la distraction, du changement de lieu, d'alimens, d'habitudes; de l'éloignement de ses affaires, de l'oubli de tous ses maux, etc., que procure le voyage, et des effets salutaires que doit en retirer le malade.

L'usage des toniques et des stimulans est très-utile dans les climats chauds pour remédier au relâchement et à l'atonie des solides. L'exercice, et ensuite le quinquina du Pérou ou celui des îles, ont paru au docteur Cassan les toniques dont l'effet est le plus certain. « Cette dernière substance s'oppose, dit-il (2), au relâchement, « entretient une santé vigoureuse, et prévient sur-tout l'inertie de « l'estomac, qui, dans les îles, est le viscère le plus communé- « ment affecté. » Ainsi les colons en feront usage sous forme de teinture ou de vin, dont ils prendront un petit verre le matin à jeun, sur-tout ceux qui habitent des lieux bas et marécageux, et sont sujets aux fièvres intermittentes, si communes dans les îles. Ils useront avec modération du vin, des liqueurs spiritueuses et des épiceries, qui leur sont réellement utiles. Quant au café, Pouppé-Desportes (3) dit, qu'il n'est bon dans les pays chauds qu'aux personnes cachectiques, et aux tempéramens pituiteux. Le même auteur nous apprend que pour se bien porter aux îles, il convient

(1) Premier Mém. Ouv. déjà cité, p. 42.

(2) Premier Mém., p. 46.

(3) Hist. des mal. de St-Domingue, tom. II, p. 307.

d'y déjeûner et souper peu, de préférer les viandes douces, blanches et tendres, les légumes émolliens, rafraîchissans et acidules, « car, « ajoute-t-il (1), on ne saurait, sous la zone torride, faire trop d'at- « tention à la qualité et à la quantité des alimens dont on use « journellement. »

Les Créoles éviteront avec soin les excès dans les plaisirs auxquels ils se livrent. Nous avons déjà dit combien ils sont préjudiciables dans un pays où l'homme est déjà énervé par le climat. Ils résisteront avec fermeté, comme leur recommande M. Cassan (2), à l'attrait séduisant de passer au grand air une soirée ou une nuit fraîche après un jour très-chaud. Des accidens graves sont souvent la suite de cette imprudence. Un conseil utile à leur donner, c'est d'établir, autant qu'il leur sera possible, leurs demeures sur des lieux élevés, où ils respireront un air vif, pur et élastique, et seront à l'abri des exhalaisons qui s'élèvent sans cesse des lieux bas et enfoncés. Ils doivent fuir ceux-ci principalement dans la saison de l'*hivernage*. J'ai observé à la Martinique que les Créoles qui habitent sur des *mornes* jouissent généralement, eux et leurs Nègres, d'une santé plus robuste, et ont meilleur teint que ceux qui demeurent dans les plaines et les bas-fonds. Nous terminerons enfin cet article en invitant les colons à faire choix des eaux qui servent à leur boisson et à celle de leurs esclaves. Ils en boivent souvent de mauvaises dont l'usage leur devient pernicieux.

SECTION TROISIÈME.

§. I.er

Des maladies qu'on observe aux Antilles, des caractères qui leur sont propres, et des moyens curatifs appropriés à leur nature.

Les maladies, ainsi que toutes les productions de la nature, varient suivant les divers climats. Chacun d'eux imprime à celles qu'il voit

(1) *Op. cit.*, p. 308.
(2) *Op. cit.*, pag. 139.

naître des caractères particuliers : de là, la nécessité que le médecin connaisse par avance le génie propre des affections morbides qui existent dans les lieux où il doit exercer son art. Sans cette connaissance préliminaire, il s'expose à commettre de graves erreurs et à tenir une route incertaine, jusqu'à ce qu'enfin il soit guidé par sa propre expérience.

Ce que nous avons dit précédemment du climat des Antilles et de sa manière d'agir sur l'économie animale, fait assez pressentir les caractères qui sont particuliers aux maladies qu'on y observe. En effet, un règne habituel de chaleur et d'humidité, le relâchement et l'inertie de tout le système de l'économie, la prédominance du tempérament bilieux dans des constitutions excessivement sensibles et délicates, sont autant de conditions qui font différer essentiellement les maladies des habitans des Antilles de celles de l'Europe, et qui réclament pour elles un mode particulier de traitement.

§. II.

La fièvre jaune et les fièvres intermittentes pernicieuses sont celles auxquelles se trouvent exposés les Européens dans ces îles. Des fièvres intermittentes, des fièvres bilieuses, quelquefois des fièvres malignes, des obstructions des viscères, des hydropisies, des affections scorbutiques, catarrhales et rhumatismales, des affections dartreuses, des diarrhées, des dysenteries, etc., sont les maux auxquels sont sujets les colons. Les femmes sont en particulier exposées au relâchement de la membrane muqueuse vaginale, aux descentes de l'utérus, aux leucorrhées; les enfans aux mouvemens convulsifs et au tétanos même, dans les neuf premiers jours qui suivent la naissance; plus tard au carreau. Enfin, les Nègres sont sujets à diverses affections cutanées, parmi lesquelles on compte le *mal rouge* (*ladrerie* ou lèpre) et les pians, et à une sorte de cachexie vulgairement connue sous le nom de *mal d'estomac*.

La fièvre jaune, les fièvres pernicieuses et malignes, suivant

la remarque de M. Pugnet (1), se montrent plus particulièrement dans la saison de l'*hivernage*. Les catarrhes, les péripneumonies, les affections rhumatismales, les dysenteries appartiennent de préférence à la saison sèche, ou l'été. Les autres maladies sont de tous les temps.

§. III.

« Celles des colons, dit le docteur Pugnet (2), ont rarement un « caractère aigu..... Le rapport qui existe entre elles, quelles qu'elles « soient, et le climat, est frappant. On voit de prime abord que « toutes se trouvent sous la dépendance d'une même cause, de la « privation de ressort qui affecte chaque système en particulier, et « de l'affaissement qui porte, un peu plus brusquement chez les « étrangers, d'une manière plus graduée chez les naturels, sur l'é- « conomie entière. Cette cause doit nécessairement exister sous l'in- « fluence soutenue de la chaleur humide. »

Le docteur Cassan, praticien distingué, que nous avons eu occasion de citer déjà bien des fois, nous parle, en plus d'un endroit de ses Mémoires, de la rareté des affections aiguës chez les habitans des îles. Il ajoute (3) que leurs maladies qui présentent le plus d'acuité, sont toujours modérées et jamais caractérisées par des symptômes d'inflammation. Bajon et les autres médecins qui ont exercé leur art sous la zone torride, nous assurent du même fait, et nous parlent au contraire de la fréquence des maladies chroniques dans ces contrées.

Thibault de Chanvalon (4), après nous avoir entretenu de la fièvre jaune, nous dit que les autres maladies les plus communes aux îles, et qu'on peut regarder comme particulières aux Blancs, participent

---

(1) *Op. cit.*, pag. 310.

(2) *Op. cit.*, pag. 310 et 311.

(3) Premier mémoire, pag. 32.

(4) Voyag. à la Martin., pag. 80.

toutes des maladies d'automne dont parle Hippocrate : telles sont les fièvres tierces ou quartes, les gonflemens de rate, les obstructions du foie, les diarrhées opiniâtres, etc. Le même auteur observe aussi (1) que plusieurs des affections morbides les plus considérables d'Europe ne règnent pas aux Antilles, ou y sont à peine connues : telles sont la goutte, la gravelle, la pierre, les apoplexies, etc. Pouppé-Desportes fait la même remarque.

§. IV.

Les maladies inflammatoires, ou du moins les *inflammations exquises* sont donc rares chez les habitans de la zone torride. Le relâchement et l'atonie de leurs fibres s'opposent en effet à cette vive énergie, à cette réaction des solides d'où dépendent ces affections : de là, la circonspection avec laquelle le médecin doit employer chez eux la saignée. Elle leur est rarement utile. M. Cassan (2) dit même « que c'est en général dans les îles un moyen funeste et « meurtrier ; que les malades les plus vigoureux, dans leurs ma- « ladies les plus aiguës, sont rarement en état de la supporter, « et qu'elle les plonge toujours dans un accablement et une inertie « peu propres à un travail critique salutaire. »

Des habitans de la Martinique m'ont plus d'une fois dit à moi-même qu'on devait, dans le traitement de leurs maladies, ménager beaucoup leur sang, parce qu'il était bien moins riche qu'en Europe, et qu'ils n'avaient point, comme les Européens, les moyens de le réparer aussi promptement.

M. Pugnet à Ste.-Lucie faisait un usage très-modéré de la saignée, même chez les Européens nouvellement débarqués qu'il avait à traiter. « Je redoutais plus, dit-il (3), l'abattement des forces que l'irritation. »

Mais c'est principalement chez les Nègres que ce moyen peut

---

(1) *Op. cit.*, pag. 81.

(2) Premier mém., ouv. cité, pag. 54.

(3) *Op. cit.*, pag. 370.

devenir funeste; car ils ont les solides encore plus relâchés, et le sang plus appauvri que les Blancs. Celui-ci contient une plus grande proportion de sérosité, ainsi que j'ai eu occasion de le voir plusieurs fois. Les Nègres ont par constitution cette atonie et ce relâchement que les Européens n'ont contractés qu'accidentellement sous la zone torride.

§. V.

De ces deux effets immédiats du climat dépendent encore, ainsi que nous l'avons déjà dit, cette insuffisance des efforts de la nature pour la cure des maladies, et par suite la lenteur, la difficulté même des crises naturelles, et la longueur des convalescences. La méthode de l'expectation ne peut donc pas être employée sous la zone torride, dans le traitement des maladies, avec succès, comme en Europe. M. Cassan (1) dit même qu'elle est principalement nuisible aux îles. Les crises ne s'y faisant presque jamais que d'une manière incomplète, les suites des maladies aiguës abandonnées à elles-mêmes y sont toujours à craindre. C'est sur-tout dans le traitement des fièvres que le médecin doit ne point perdre de temps, et se hâter d'administrer dès le début les remèdes propres à étouffer le mal.

Pour prouver le danger de l'expectation dans ces maladies, entre autres exemples qui m'ont été rapportés par des personnes de la Martinique dignes de foi, je n'en citerai qu'un ici. Deux *habitans* (2), conseillers à la Cour royale de notre île, tous deux jeunes et bien portans, se rendent à la ville du *Fort-Royal* (3) pour siéger aux

---

(1) *Op. cit.*, pag. 40.

(2) On appelle *habitans* dans nos colonies les propriétaires ou géreurs de plantations, autrement dites *habitations*.

(3) Le *Fort-royal*, capitale de la Martinique, environné d'un territoire marécageux, est un séjour malsain, sur-tout dans la saison de l'hivernage, pendant laquelle on y voit régner souvent des fièvres de très-mauvais caractère.

assises qui devaient s'y tenir. Deux jours après, ils sont pris l'un et l'autre, et presque en même temps, d'une fièvre qui débute par des symptômes fort alarmans. L'un d'eux, dont l'habitation était voisine, se fait transporter chez lui. Le médecin du lieu, au fait du traitement de ces sortes de fièvres, saisit l'indication de celle-ci, et la traita de suite de la manière la plus convenable. En deux ou trois jours le malade était hors de danger. L'autre conseiller fut porté à la ville de *St.-Pierre* (1). Son médecin voulut temporiser; il fallait, disait-il, préparer d'abord le malade, le tempérer, etc. Dans le même espace de temps, c'est-à-dire le troisième jour, le pauvre malade fut en terre.

M. Pugnet (2) nous dit qu'il n'est qu'un temps pour la cure des fièvres des îles; ce temps, dans la fièvre jaune, est celui de l'irritation. On ne doit dans ces maladies perdre aucun instant; on n'en doit donner aucun ni à l'expectation ni à la préparation du malade. Il faut précipitamment agir, quels que soient les symptômes dominans et leurs complications : tels sont les conseils que donne le médecin que nous venons de citer. Les heureux succès qu'il a obtenus à Ste.-Lucie par cette pratique confirment la bonté du précepte.

§. VI.

Le tempérament bilieux prédominant dans les îles, les maladies, quelles qu'elles soient, ont une grande tendance à la complication bilieuse. C'est ainsi qu'on voit fréquemment, et principalement chez les Nègres qui sont par leur nature excessivement bilieux, des pleurésies, des péripneumonies, se compliquer, comme je l'ai observé plusieurs fois, de symptômes bilieux. L'émétique en pareille occurrence est un souverain remède; il soulage promptement le malade: la saignée au contraire serait funeste dans ce cas. Les fièvres bilieuses

(1) *St.-Pierre*, autre ville de la Martinique, en est la plus considérable et la plus commerçante.

(2) *Op. cit.*, pag. 364.

elles-mêmes sont très-communes dans les îles, ainsi que dans tous les pays chauds. Le tartre stibié, que M. Cassan conseille d'administrer avant d'avoir préparé le malade, et les purgatifs sont pour ainsi dire des spécifiques dans cette maladie. En peu de temps le malade se trouve soulagé, et l'on voit se dissiper, comme par enchantement, tous les symptômes de turgescence et d'irritation de l'estomac et des intestins.

§. VII.

La chaleur humide des Antilles, si favorable à la décomposition de tous les corps, et les exhalaisons putrides qui s'élèvent des nombreux marais qu'elles renferment, sont sans doute bien propres à faire naître dans les maladies une complication maligne, et à produire des fièvres d'un fâcheux caractère. Aussi ne voit-on que trop souvent, et principalement dans la saison des pluies, régner ces maladies désastreuses : ce sont les mêmes qui ont été tant de fois funestes aux Européens sur les côtes et dans l'intérieur de la Guinée, en diverses régions des Indes orientales, à Batavia, etc., et qui ont converti en de véritables tombeaux des lieux où ils se promettaient la fortune et le bonheur. Combien nos îles elles-mêmes, lors de leur défrichement, ne leur ont-elles pas été fatales! Aujourd'hui qu'elles sont en grande partie habitées et découvertes, les fièvres malignes y sont devenues beaucoup plus rares.

C'est dans le traitement de ces maladies que le quinquina doit être regardé aux îles comme un vrai *spécifique*. M. Cassan dit que sans ce moyen et l'émétique, il serait impossible d'y faire la médecine. Les rubéfians, de préférence aux vésicatoires qui trop souvent deviennent le siége de la gangrène, les stimulans internes et les toniques, parmi lesquels l'écorce du Pérou tient le premier rang, sont les moyens par excellence, et les seuls auxquels on doive recourir pour la cure de ces fièvres. On ne négligera point les anti-spasmodiques très-propres à prévenir et à calmer les symptômes nerveux avec lesquels les maladies des colons ont une grande tendance à se com-

pliquer, vu la constitution excessivement irritable que nous leur avons reconnue.

§. VIII.

Le quinquina, aux îles ainsi qu'ailleurs, est encore avec les émétiques le souverain remède contre les fièvres intermittentes. Mais comme dans toutes les maladies, et principalement dans les fièvres, on a à craindre des complications fâcheuses, et qu'on est obligé en conséquence d'arrêter celles-ci dès les premiers accès, ainsi brusquement coupées, ces fièvres doivent laisser après elles des engorgemens et des obstructions dans les viscères du bas-ventre.

§. IX.

La dysenterie est une maladie à laquelle on est souvent exposé dans les îles. Elle y est vulgairement connue sous le nom de *ténesme*, à cause des épreintes continuelles qu'éprouve le malade. Ses causes les plus ordinaires sont des excès dans les liqueurs spiritueuses et dans les alimens, un tempérament irritable, le travail à l'ardeur du soleil, des fatigues, l'usage d'alimens de mauvaise qualité, etc. Les excès auxquels se livrent la plupart des Européens nouvellement arrivés dans les pays chauds, sont sans doute bien propres à la produire. La chaleur du climat suffit seule quelquefois pour la faire déclarer chez eux. Bontius a observé dans les Indes, que l'exposition à la fraîcheur et à l'humidité de la nuit, qui succèdent à la chaleur brûlante du jour, favorisait beaucoup son développement.

Des coliques violentes; une irritation permanente dans l'intestin rectum et dans son sphincter, laquelle excite des envies continuelles d'aller à la garde-robe; des déjections abondantes de sang mêlé de bile et de mucosités; une langue rouge et enflammée, la peau rude et sèche, sont les symptômes ordinaires que présente cette maladie. Les moyens les plus propres à la combattre sont la diète sévère, la décoction blanche acidulée, les demi-bains tièdes et émolliens, des lavemens de même nature donnés trois ou quatre fois

par jour, et quatre ou six grains de pilules de cynoglosse, administrés deux fois dans les 24 heures, ainsi que le recommande le docteur Cassan (1). On emploie aussi avec succès les absorbans, et sur-tout la magnésie. Les saignées, dans cette maladie comme dans les autres, sont rarement utiles dans les Antilles; mais on fait un usage heureux de l'ipécacuanha, quand les symptômes les plus violens de l'irritation sont calmés.

Cette maladie est très-susceptible de passer à l'état chronique. Il lui succède alors un flux d'une humeur glaireuse, fétide, claire, mêlée de temps en temps de quelques caillots de sang, et de portions d'excrémens endurcis. Le malade devient maigre, desséché, et tombe dans le marasme. Le mal résiste souvent à tous les remèdes pendant des années entières. M. Cassan (2) voyant l'inutilité de tous les moyens employés de la manière la plus convenable, et considérant la maladie comme une sorte d'habitude que la nature avait contractée de faire affluer les humeurs vers les intestins, a cru nécessaire, dans ce cas, de produire une révolution générale dans l'économie animale. Il a fait faire en conséquence des cautères aux bras, des sétons en différens endroits du corps; a ordonné les toniques soit en lavemens, soit en boissons ou en bols, tels que le quinquina et la rhubarbe; a employé les bains tièdes et froids, et tous les moyens propres à exciter la transpiration cutanée; enfin, il a conseillé le changement d'air. Il a sauvé par ce traitement plusieurs malades réduits au dernier degré du marasme, et voués à une mort certaine. Quelle reconnaissance ne devons-nous pas à ce praticien célèbre pour avoir osé s'écarter de la route ordinaire, et nous en tracer une nouvelle, que notre devoir nous obligera de suivre en pareille circonstance!

§. X.

De l'extrême sensibilité des habitans de la zone torride, et peut-

(1) Second mém., ouvr. cité, p. 79.

(2) *Op. cit.*, pag. 81.

être plus encore de l'air qu'ils respirent, ainsi que le pense Bajon (1), dépend le *tétanos*, maladie cruelle, que nous pouvons regarder comme endémique de cette partie du monde. Elle est d'autant plus fréquente et dangereuse qu'on approche davantage de la ligne équinoxiale. Elle est extrêmement commune à Cayenne, et se développe chez les adultes à la suite de la moindre irritation nerveuse, souvent même sans cause connue; mais elle y attaque encore de préférence les enfans depuis le moment de la naissance jusqu'au neuvième jour, et en fait périr un grand nombre. Bajon avait observé que le vent du nord à Cayenne paraissait lui donner naissance, ou du moins contribuer beaucoup à son développement. Cette terrible maladie est bien moins commune dans nos îles. M. Cassan dit ne l'avoir observée que deux fois, occasionée par la suppression subite de la transpiration. Elle est aussi plus rare chez nos nouveau-nés. J'ai vu à la Martinique un Nègre adulte qui en avait été attaqué à la suite d'un *coup-d'air*, ou répercussion de la transpiration cutanée. Il avait été guéri par les sudorifiques unis à l'opium. Les Nègres qui vont pieds nus, et sont par-là plus exposés à se piquer, y sont aussi plus sujets que les Blancs.

On connaît les nombreux remèdes qui ont été proposés contre le tétanos; nous n'en ferons point mention ici. Nous dirons seulement que Bajon (2) regardait à Cayenne, comme le meilleur préservatif du *mal de mâchoire*, ou tétanos des nouveau-nés, de blanchir le cordon ombilical avant de le lier (3); par ce moyen, on fait sortir tout le sang qui aurait été compris depuis la ligature jusqu'au sinus de la veine-porte, et dont la stagnation pourrait donner lieu à cette maladie.

Mais c'est sur-tout comme complication des maladies et des opérations chirurgicales que le tétanos est à redouter aux îles. Il est,

---

(1) Mém. sur les malad. de Cayenne, tom. I, pag. 144.

(2) *Op. cit.*, t. I, p. 167.

(3) Ce moyen avait été recommandé par Levret, pour prévenir la jaunisse chez les enfans.

dans ce cas, plus à craindre chez les Blancs, sur-tout les Européens, que chez les Noirs. M. Moreau de Jonnès (1) dit que les opérations sous la zone torride, toujours commandées par la nécessité la plus impérieuse, sont presque toujours meurtrières, à cause des accidens graves dont elles sont suivies. Chose qui paraîtra surprenante, c'est qu'elles réussissent bien plus constamment chez les Nègres que chez les Blancs; ce qui tient sans doute à leur état d'*impassibilité*. Nous ferons remarquer ici, en passant, que la rage est très-rare, on peut même dire inconnue sous la zone torride. Thibault de Chanvalon (2) dit qu'on la connaît plus dans les îles par son nom que par ses effets. Pouppé-Desportes (3) fait la remarque qu'on a l'avantage de ne pas la connaître à Saint-Domingue.

§. XI.

La gangrène est encore une complication très-fâcheuse et fréquente des plaies dans les climats chauds. Elle termine fort souvent aussi les engorgemens inflammatoires, même ceux qui sont simplement œdémateux. Sa cause réside évidemment dans cette constitution chaude et humide de l'atmosphère, si propre à engendrer la pourriture : *Calor humidus putredinis parens.* Bajon (4) dit qu'en général deux indications paraissent absolument nécessaires à remplir dans la cure des gangrènes des pays chauds : la première est de procurer un dégorgement convenable aux sucs putrides dont la stagnation est toujours fâcheuse; la seconde, de donner du ton et du ressort aux parties trop faibles et trop relâchées. Les stimulans et les toniques doivent donc être presque toujours mis en usage dans cette circonstance. Le praticien que nous venons de citer, employait avec

(1) Essai sur l'hygiène militaire des Antilles, p. 188.
(2) *Op. cit.*, p. 81.
(3) Histoire des maladies de Saint-Domingue, tom. II, p. 160.
(4) Mémoire sur les maladies de Cayenne, t. II, p. 138.

beaucoup de succès, dans le traitement de cette maladie, la racine de *manioc* (1) réduite en pâte, qu'il appliquait en cataplasme sur la partie gangrénée.

§. XII.

Toutes les plaies, quelle que soit leur origine, guérissent difficilement dans les îles, sur-tout celles des pieds et des jambes, qui, toutes choses égales d'ailleurs, sont bien plus dangereuses que celles de la tête. Elles participent évidemment du relâchement dans lequel se trouvent les solides. Les suppurations sont fort abondantes, les chairs se boursoufflent, deviennent mollasses, blanchâtres, peu sensibles, et perdent les qualités sans lesquelles les plaies ne peuvent se cicatriser.

Les topiques stimulans sont presque toujours utiles dans leur traitement, en donnant à ces chairs relâchées le ton et le degré d'inflammation nécessaire à la cicatrisation. Bajon à Cayenne faisait un usage très-heureux du *tafia* (2) dans le traitement de presque toutes les plaies, et sur-tout des plaies contuses, pour lesquelles il avait à redouter la gangrène. J'ai moi-même vu à la Martinique employer souvent dans les mêmes circonstances, et avec beaucoup de succès, cette liqueur et d'autres stimulans.

Nous ferons remarquer, avant de terminer ce paragraphe, que les bains sont très-utiles, et procurent de très-heureux effets dans beaucoup de maladies des pays chauds. Ils agissent en rétablissant et en entretenant la transpiration cutanée. Pouppé-Desportes (3) en faisait très-grand cas dans sa pratique ; et il nous assure qu'il ne connaît point de remède plus spécifique dans les maladies de ces contrées. Il recommande aussi d'en faire usage en santé pour prévenir

---

(1) *Jatropha manihot*, L.

(2) Le *tafia* est l'eau-de-vie de cannes à sucre : c'est du rhum à un moindre degré de force.

(3) Histoire des maladies de Saint-Domingue, t. I, p. 127.

la maladie. Le même auteur nous dit que les *chicoracées*, et autres *amers* de cette espèce, doivent être regardés comme la panacée de nos îles.

Les malades dans les climats chauds, à cause de la faiblesse inhérente à leur constitution, et des pertes journalières qu'ils font, ne sont pas en état dans leurs maladies aiguës de soutenir la diète comme en Europe; les Nègres principalement sont dans ce cas. Le médecin ne sera donc pas aussi sévère à cet égard, et accordera à ses malades des alimens suivant le besoin.

§. XIII.

On a dû remarquer, d'après l'exposé succinct que nous avons fait des maladies propres aux Antilles, et les détails dans lesquels nous étions précédement entré relativement aux effets du climat, que les viscères du bas-ventre y sont presque toujours affectés. Ce sont eux, en effet, qui perdent davantage de leur énergie, et souffrent le plus de l'atonie et du relâchement produits par le climat. Nous avons déjà parlé de la lenteur de la circulation du sang veineux abdominal, comme cause prédisposante des maladies de l'abdomen, et de la fréquence des obstructions de ses viscères; nous observerons de plus ici que les membres inférieurs sont très-souvent, dans les pays chauds, le siége d'ulcères dont nous parlerons bientôt. Nous avons dit plus haut que les plaies auxquelles ils sont exposés étaient, toutes choses égales d'ailleurs, beaucoup plus graves que celles de la tête, et qu'elles guérissaient difficilement. Mais on a dû voir par opposition que les parties supérieures, la tête et la poitrine, étaient rarement dans les pays chauds le siége de maladies. Nous avons dit que les apoplexies y étaient fort rares: les autres affections de la tête n'y sont guère plus connues. La poitrine y est à la vérité plus souvent affectée, car les pleurésies et les péripneumonies y sont assez fréquentes; mais ne peut-on pas dire que ces maladies sont accidentelles, quoique la suppression de la transpiration leur donne lieu, et qu'elles soient souvent sous la dépendance d'un état bilieux? Il n'y a point

ici de causes prédisposantes comme dans la cavité de l'abdomen. Il est de fait, au contraire, que la phthisie tuberculeuse, et les autres maladies de la poitrine qui dépendent d'une faiblesse constitutionnelle des organes pectoraux, sont fort rares dans les Antilles. La tête et la poitrine y conservent donc relativement un degré d'énergie beaucoup plus considérable que les parties inférieures.

§. XIV.

Les ulcères, vulgairement connus dans les îles sous le nom de *malingres*, y sont fort communs. Ils se montrent de préférence chez les Nègres, qui y sont aussi plus exposés; mais les Blancs n'en sont pas à l'abri. Quelle que soit leur origine, leur siége ordinaire étant connu, nous ferons remarquer seulement ici que les lieux bas et humides, et les saisons pluvieuses, favorisent beaucoup leur développement. La moindre plaie, la plus légère écorchure, devient bientôt dans ces lieux, ainsi que l'a observé M. Cassan (1), un ulcère considérable qui dure long-temps, et dont on a beaucoup de peine à obtenir la guérison.

Les vices locaux qui accompagnent presque toujours les ulcères dans les pays chauds, et s'opposent à leur cicatrisation, sont des chairs extrêmement mollasses, baveuses, fort élevées, blanchâtres, souvent pourries; des suppurations putrides, ichoreuses, ou trop séreuses, ou trop épaisses, etc. Les topiques stimulans, les cathérétiques, les toniques à l'intérieur et à l'extérieur, sont les remèdes utiles, et les seuls convenables dans leur traitement. Bajon les employait à Cayenne toujours avec succès.

Peut-être aussi la fréquence, et la difficulté de la guérison des ulcères dans les îles, dépendent-elles des vices généraux dont leurs habitans, et les Nègres principalement, sont presque toujours entachés. Les vices scorbutique, dartreux, syphilitique ou pianique existant souvent chez eux, sont sans doute bien propres à produire

---

(1) Second mémoire, ouvrage cité, p. 110.

et à entretenir des ulcères très-rebelles. Il faudrait donc, dans le traitement de ceux-ci, seconder les remèdes extérieurs par l'usage des moyens internes appropriés à la nature du vice que l'on soupçonne.

§. XV.

Ayant déjà parlé de la fréquence et des causes des obstructions des viscères abdominaux chez les habitans des îles, nous n'avons ici qu'un mot à dire de leur traitement. M. Cassan (1) recommande en première ligne contre ces maladies l'exercice et la gaîté, et parmi les remèdes pharmaceutiques, les toniques, tels que le quinquina des îles qui est un peu évacuant, et les martiaux combinés aux substances propres à évacuer par les urines et les selles, telles sont le *pareïra-brava* et la salsepareile du pays, le jalap, la terre foliée de tartre, et les autres sels neutres (2). Quand le médecin s'aperçoit que le malade tombe dans le *mal d'estomac* et l'hydropisie, il doit lui conseiller de suite le changement de climat : c'est la seule ressource qui lui reste, et qui peut quelquefois produire d'heureux effets.

§. XVI.

Le foie étant de tous les viscères le plus sujet aux engorgemens dans les pays chauds, y est aussi le plus exposé aux abcès. Ceux-ci sont une suite ou de la négligence qu'on a mise à résoudre ces engorgemens dès le principe, ou de leur incurabilité. Le docteur Cassan avoue en avoir fait ouvrir plusieurs à Ste-Lucie, et avoir

---

(1) Deuxième Mémoire, ouv. cité, p. 72.

(2) J'ai souvent ouï dire à la Martinique que l'eau de *coco* (*) est un excellent remède contre les obstructions du foie. J'ai même connu des personnes qui en avaient fait usage pour cette maladie, et s'en étaient fort bien trouvées. Cette eau, dont on use beaucoup dans les îles pour se rafraîchir et se désaltérer, a beaucoup du goût de l'eau de Seltz.

(1) *Cocos nucifera*.

rarement vu réussir l'opération. Lind (1) nous dit cependant qu'on faisait souvent avec succès l'ouverture des abcès du foie dans l'Inde. Il rapporte une observation qui lui avait été communiquée par le docteur Bogue, de Tichfield, qui exerçait la médecine à Négapatan, dans laquelle le malade, après avoir été opéré, guérit parfaitement, et reprit son service de matelot. Bajon (2) assure avoir vu à Cayenne plusieurs de ces abcès qui s'annonçaient par des signes sensibles, et dont l'ouverture, faite à propos, était suivie du succès le plus heureux. Il ajoute, que dans ce cas il est essentiel de ne pas perdre de temps, aussitôt qu'on a des signes suffisans de la présence du pus. Le moindre retard peut devenir un obstacle à la réussite de l'opération.

§. XVII.

On appelle généralement dans les îles *mal d'estomac*, une sorte de cachexie endémique des pays chauds, qui attaque beaucoup plus souvent les Nègres que les Blancs, et est principalement redoutable chez eux. Son nom lui vient de ce que le siége du mal paraît être dans l'estomac, à la région duquel les malades ressentent une pesanteur considérable.

M. Cassan dit que c'est la maladie la plus meurtrière de nos climats. Ses causes les plus ordinaires sont l'usage de mauvais alimens qui n'est que trop commun dans les îles, la paresse et l'oisiveté chez les Nègres, la crapule et la misère chez les Blancs, les affections tristes de l'âme, certaines maladies, comme les fièvres intermittentes, le séjour dans des lieux très-humides, etc.

Elle est caractérisée chez les Blancs et les Noirs par la perte du teint (toute l'habitude extérieure du corps de ceux-ci devient olivâtre, ou couleur de feuille morte), par la blancheur de la langue, l'essoufflement au moindre mouvement, l'éloignement pour toutes

(1) *Op. cit.*, t. I, p. 129.

(2) Mém. sur les malad. de Cayenne, t. II, p. 117.

sortes d'exercices, la diminution de toutes les excrétions, sur-tout de la transpiration cutanée; celle-ci est même supprimée; la peau est sèche; le malade éprouve une pesanteur considérable, une sorte de tiraillement dans la région épigastrique à laquelle il rapporte le siége de son mal. Il est continuellement assoupi; ses délices consistent dans le repos; il n'a d'appétit que pour les alimens salés et épicés; un goût dépravé pour les cendres, le charbon, la terre, et autres substances de cette nature, est sa passion dominante. Il éprouve de fréquentes palpitations dans le cœur, et dans l'artère cœliaque. Plus tard des fièvres lentes et vagues se déclarent; la respiration devient très-gênée; le creux de l'estomac est le siége d'anxiétés cruelles; le dégoût de la vie s'empare du malade; les jambes s'enflent, l'enflure gagne vers les parties supérieures; enfin, une hydropisie générale se déclare, et termine cette scène de douleur. Si la vie se prolonge quelque temps dans cet état, on voit se déclarer tous les symptômes du scorbut parvenu au dernier degré: les gencives se gonflent, il en découle une espèce de sanie très-ténue; toute la peau se couvre de taches scorbutiques semblables à des ecchymoses; elle devient alors âpre, aride au toucher, de douce qu'elle avait été; elle devient aussi un peu chaude; enfin, un sang noir et dissous transsude à travers différentes parties du corps. Le malade succombe quelquefois avec des douleurs très-vives dans les jambes, et que rien ne peut calmer; mais le plus souvent sans souffrir et au moment qu'il s'y attend le moins.

A l'ouverture du cadavre on trouve tous les viscères mous, tuméfiés, sans consistance, engorgés d'une humeur sanieuse, et se déchirant au moindre effort.

On voit, d'après ce qui vient d'être dit, que l'atonie générale de toute l'économie, résultat de l'action du climat, ou de quelqu'une des causes que nous avons énumérées, donne naissance au *mal d'estomac;* en second lieu que la langueur de toutes les fonctions, sur-tout de celles de la digestion et des organes sécrétoires, constitue essentiellement cette maladie.

La leucorrhée est un symptôme ordinaire de la cachexie chez

les femmes. Quelquefois elle précède cette maladie, et peut même la produire. Au reste, chez elles le *mal d'estomac* est toujours accompagné de la suppression des menstrues. Peut-être n'est-il souvent que le résultat de cette suppression si commune dans les îles. Il est d'observation que les saisons pluvieuses sont fort contraires à ceux qui sont atteints du *mal d'estomac*. J'ai eu souvent occasion à la Martinique de voir des Nègres qui en étaient attaqués à divers degrés.

Tant que la fièvre n'est point déclarée, la maladie est susceptible de guérison ; mais plus tard il n'y a plus d'espoir.

L'exercice un peu violent et forcé, et sur-tout le retour de la gaîté, sont les moyens les plus efficaces pour la cure du *mal d'estomac*. L'usage d'alimens sains et de haut goût, du café, d'un vin généreux, des fruits âpres qui tiennent de l'acide et de l'amer, tels que les pommes d'acajou (1), les goyaves vertes (2), etc., les toniques, une tisane légèrement apéritive que l'on rend martiale en la faisant fermenter dans une petite chaudière de fer, et les purgatifs répétés de temps en temps, sont les moyens les plus convenables, et ceux que l'on emploie généralement avec succès contre cette maladie.

§. XVIII.

M. Cassan (3) dit que le scorbut est bien moins commun dans les îles qu'on ne le croit généralement ; que celui qu'on y voit doit être regardé comme ayant beaucoup d'analogie avec le *mal d'estomac;* mais comme faisant des progrès infiniment moins rapides, à moins que les circonstances ne le rendent plus dangereux qu'il n'est par sa nature.

Nous avons vu plus haut le scorbut se joindre au *mal d'estomac*,

---

(1) *Anacardium occidentale.* L.

(2) *Goyava.*

(3) Deuxième Mém., p. 92.

parvenu au dernier degré, ou, pour mieux dire, celui-ci se transformer en scorbut. Pouppé-Desportes (1) nous apprend qu'à Saint-Domingue, cette cachexie négligée a coutume de dégénérer en scorbut qui se termine ou par une hydropisie, ou par une diarrhée. Il nous dit aussi (2) qu'il n'y a point de signe qui caractérise mieux le scorbut dans les pays chauds, que le gonflement ou obstruction de la rate, qui en est le symptôme ordinaire.

La chaleur du climat des îles est favorable aux scorbutiques; ils y résistent plus long-temps que dans les pays froids; mais après tout, ils y languissent plutôt qu'ils ne vivent. La fièvre qui survient dans cette maladie, et qui caractérise le scorbut chaud, est aussi redoutable que celle qui se déclare dans le mal d'estomac. L'accélération du cours du sang entraîne promptement la décomposition des humeurs, lorsqu'elle est jointe à l'inertie des forces toniques (3). L'exercice modéré, la gaîté, les anti-scorbutiques unis aux toniques, sont dans les climats chauds les moyens les plus propres à combattre cette maladie (4). Le changement d'air, lorsque celle-ci n'est pas trop avancée, doit être proposé aux malades comme un moyen très-efficace. On remarque, en effet, que les scorbutiques de nos îles qui se mettent en mer, paraissent se rétablir promptement, et que même après quelque séjour sur cet élément, ils aperçoivent dans leur état un changement considérable.

§. XIX.

L'hydropisie est la terminaison ordinaire de presque toutes les

---

(1) *Op. cit*, tom. II, pag. 15.

(2) *Op. cit.*, tom. II, pag. 29.

(3) M. Cassan, 2e Mém., p. 93.

(4) Le sucre est, dit-on, un excellent moyen dans les îles pour se préserver du scorbut. Il m'a semblé remarquer, en effet, que les Nègres des habitations, dont la nourriture ordinaire consiste en salaisons, mais qui mangent en même temps beaucoup de sucre et de végétaux, sont généralement peu atteints de cette maladie.

maladies chroniques si communes dans les îles. Elle y est rarement essentielle, mais presque toujours dépendante d'une affection très-grave. On peut donc dire sous ce rapport qu'elle y est incurable. On n'en peut espérer la guérison que lorsqu'elle est simplement le résultat de l'atonie et de l'inertie générale de la machine, sans lésion des organes. C'est dans ce cas que des habitans de la Martinique emploient avec succès chez leurs Nègres des purgatifs drastiques souvent répétés, dont ils secondent l'action par un régime, et quelques remèdes appropriés. Mais ce n'est pas seulement contre l'hydropisie qu'ils font usage de ces purgatifs; ils les administrent encore dans d'autres maladies chroniques, principalement dans celles de la poitrine. Ils guérissent par ce moyen beaucoup de leurs Nègres, sans le secours des médecins: c'est un fait dont j'ai été plus d'une fois témoin, et que je rapporte ici en toute vérité.

§ XX.

Les maladies cutanées sont très-communes aux Antilles, ainsi que dans tous les pays chauds. Elles y sont nombreuses, graves et souvent rebelles aux secours de l'art. Leurs causes résident sans doute dans l'âcrimonie considérable que contractent les humeurs par l'usage habituel d'alimens de mauvaise qualité; dans la grande chaleur et l'humidité du climat, l'abondance excessive des évacuations de la peau. Enfin, l'existence dans les humeurs de plusieurs vices, principalement chez les Nègres qui les ont apportés de la côte d'Afrique, et les ont ensuite propagés dans les îles, concourt puissamment à les produire. Il n'est point de pays où elles soient plus communes et plus dangereuses que dans l'île de Cayenne.

Les Nègres, entachés pour la plupart de quelque vice, ainsi que nous l'avons dit, et par leur nature excessivement bilieux, y sont plus sujets que les Blancs. Parmi ceux-ci les tempéramens chauds et secs, les individus rouges et d'un blond un peu ardent, qui sont ordinairement très-bilieux, sont aussi plus exposés à ces maladies.

Diverses éruptions boutonneuses de courte durée, la gale, les dartres, les pians, la *ladrerie* ou lèpre, sont les maladies de cette

espèce qu'on observe le plus ordinairement aux îles. A l'exception des premières et des dartres simples qui, par leur nature, sont très-bénignes, toutes ces maladies sont contagieuses.

Les pians et la lèpre paraissent être propres aux Nègres; mais les Blancs peuvent les contracter : c'est ainsi qu'on en voit quelquefois de lépreux, comme j'en ai moi-même connu à la Martinique pendant mon enfance; qu'il y en a à Cayenne de pianistes. La lèpre est en général plus mauvaise chez les Nègres que chez les Blancs; il est même assez rare que chez ceux-ci elle produise des ulcères et des caries, comme elle fait communément chez les Noirs; mais il semble qu'elle établisse particulièrement et de préférence son siége sur le visage et sur les mains des Blancs.

On connaît les symptômes ordinaires de ces maladies, et le traitement qui a été proposé contre elles ; nous n'en parlerons donc pas ici (1). Nous ferons seulement remarquer qu'il est dans les îles des dartres qui tiennent tellement au vice du climat, et à certains tempéramens, qu'elles disparaissent sans aucun traitement, dès que ceux qui les portent passent en Europe, et qu'elles reviennent aussitôt que ceux-ci sont de retour dans leur patrie.

« La lèpre, dit Bajon, est sans doute une des plus terribles ma-
« ladies dont l'humanité puisse être affligée ; cependant elle n'en
« est pas une des plus dangereuses pour la vie. L'observation journa-
« lière démontre que ceux qui en sont attaqués vieillissent sous le
« poids des infirmités. »

§. XXI.

L'on sait que la syphilis est aux îles ; ainsi que dans tous les pays

(1) Il n'est point de remède plus sûr contre les pians que le mercure. Bajon assure qu'il est aussi efficace pour la guérison de cette maladie que pour la syphilis.

J'ai vu, pendant mon séjour à la Martinique, guérir radicalement des pians, par un traitement mercuriel, une jeune Négresse de 17 à 18 ans, qui en avait été attaquée spontanément et en avait tout le corps couvert.

chauds, bien moins dangereuse qu'en Europe, et qu'elle y a même un caractère bénin. Une partie du virus ne se trouve-t-elle pas entraînée au-dehors par la transpiration habituelle que procure la chaleur du climat? M. Moreau de Jonnès (1) dit qu'on doit vraisemblablement compter, parmi les causes de la bénignité de cette affection dans les Antilles, le nombre et la puissance des remèdes que fournit le règne végétal, et peut-être la qualité endémique de la maladie et son antiquité. Quoi qu'il en soit, pour combattre sûrement la syphilis, on a recours aux îles, ainsi qu'on le fait en Europe, au traitement mercuriel. La plupart des habitans de la Martinique emploient, pour leurs Nègres atteints de ce mal, la liqueur de Van-Swieten, et en même temps une tisane sudorifique faite avec le gaïac et d'autres plantes du pays.

La blennorrhagie a dans les îles, comme toutes les maladies aiguës, une grande tendance à passer à l'état chronique. Elle y dure très-long-temps, et est quelquefois fort rebelle aux remèdes.

§. XXII.

La nature des maladies propres aux Antilles, et le traitement que nous avons vu leur convenir exclusivement, sont, à ce qu'il nous semble, la réfutation complète de la doctrine prétendue *physiologique*.

FIN.

---

(1) Essai sur l'hyg. milit. des Antilles, t. VIII, première partie des Mém. de la Soc. méd. d'Émul., p. 184.

U.S. H&T.M. LIBRARY

F. 1143

22.11.58